



Fédération Française de Carrosserie
Industries et Services

FFCDIRECT

LES DERNIÈRES NEWS CARROSSERIE

FFC
SALON



En 2021, SOLUTRANS se double en première mondiale d'un DIGITAL SHOW pour le secteur du véhicule industriel et urbain

En 2021, SOLUTRANS s'enrichit d'une édition digitale inédite dans le secteur du véhicule industriel et urbain : SOLUTRANS DIGITAL SHOW. En parallèle du salon physique, qui se tiendra du 16 au 21 novembre 2021 à Lyon Eurexpo, cette version online s'adresse à tous les exposants et visiteurs, en anglais et en français.

Cette double exposition renforce les synergies entre les événements physiques et numériques et vient enrichir l'expérience salon des exposants et des visiteurs.

« À l'écoute des besoins et des tendances de demain, nous réfléchissons à une déclinaison online de l'événement depuis quelques années déjà. La crise n'a fait qu'accélérer cette transformation qui souligne aujourd'hui l'importance des outils digitaux », explique Patrick Cholton, Président de la FFC et de SOLUTRANS.

SOLUTRANS DIGITAL SHOW, miroir dématérialisé du salon

Pour accéder au salon et à la matérialisation en ligne de tous les halls d'Eurexpo, l'internaute se connecte simplement, au moyen de son badge d'accès, sur le SOLUTRANS DIGITAL SHOW.

Reflète du salon physique, la version online propose aux visiteurs internautes de s'immerger dans un espace interactif dans lequel ils peuvent visiter les stands des exposants, y pénétrer et découvrir leurs nouveautés en un clic.

Ils peuvent interagir avec eux au moyen d'un chat vidéo en direct, regarder les présentations produit et télécharger les documents (plaquette, fiches produit...) disponibles en ligne. Enfin, ils bénéficient d'un accès aux conférences et autres événements du salon, retransmis en direct, au cœur du SOLUTRANS DIGITAL SHOW.

SOLUTRANS DIGITAL SHOW : un accès « illimité » au salon

Le SOLUTRANS DIGITAL SHOW permet aux visiteurs de prolonger leurs visites physiques et d'accéder à tout moment au salon en ligne pour consulter l'offre des exposants qu'ils n'auraient pas eu le temps de rencontrer.

Le SOLUTRANS DIGITAL SHOW, qui sera prolongé de quelques jours après le salon physique, va aussi permettre aux visiteurs les plus éloignés géographiquement du salon, qui ne faisaient habituellement pas le déplacement de profiter de l'intégralité de l'offre des exposants.

SOLUTRANS DIGITAL SHOW : une visibilité accrue pour les exposants

Le SOLUTRANS DIGITAL SHOW s'invite comme un nouveau service, unique au monde dans le secteur du véhicule industriel et urbain, à destination exclusive des exposants du salon physique.

En effet, à l'occasion de son lancement, une DIGITAL Box est incluse dans le forfait de participation au salon physique pour tous les exposants. Elle comprend un stand sur le SOLUTRANS DIGITAL SHOW.

En fonction des besoins, des envies ou des messages à faire passer, les exposants peuvent accroître leur visibilité en augmentant la taille de leur stand, en ajoutant des séances de live chat avec leurs équipages, des vidéos additionnelles...

Les exposants de SOLUTRANS peuvent ainsi concevoir leur stand digital en même temps que leur espace physique dans les halls d'EUREXPO.

Enfin, la durée étendue de la version digitale peut leur permettre de renforcer significativement le ROI du salon SOLUTRANS.

Grâce au SOLUTRANS DIGITAL SHOW, les exposants s'assurent un visitorat élargi au monde entier, dans le cadre d'une expérience nouvelle et interactive.

« Parce que rien ne remplace complètement une visite dans les allées du salon, nous continuerons d'encourager les professionnels à venir sur place pour toucher du doigt les nombreuses solutions déployées dans toute la filière VI-VU. En 2021, SOLUTRANS s'étendra de nouveau, avec un hall supplémentaire, plus de contenus, et une zone de démo extérieure encore plus vaste. L'occasion de participer aux démonstrations et essais de véhicules «nouvelles énergies», qui seront présentés sur la plus grande piste d'essais d'Europe», conclut Patrick Cholton.



Fédération Française de Carrosserie
Industries et Services

SOLUTRANS 2021, l'évènement de toutes les attentes

Moins d'un an avant SOLUTRANS 2021, tous les voyants sont au vert pour la 16^{ème} édition du Salon, qui se tiendra du 16 au 20 novembre 2021 à Lyon EUREXPO.

La Fédération Française de Carrosserie (FFC), propriétaire du salon, et COMEXPOSIUM, son partenaire en charge de l'organisation, confirment avec enthousiasme la tenue de SOLUTRANS 2021, le Carrefour Mondial du Véhicule Industriel et Urbain, du 16 au 20 novembre 2021 au parc des expositions EUREXPO de Lyon.

Sous le haut patronage de M. Emmanuel MACRON, Président de la République, SOLUTRANS 2021 suscite déjà un engouement exceptionnel, et reste le rendez-vous incontournable d'une filière stratégique.

Avec plus de 60 % de surfaces déjà réservées et plus de la moitié des exposants 2019 qui nous renouvellent leur confiance, SOLUTRANS 2021 confirme l'immense attrait qu'il représente auprès des professionnels de la filière transport et logistique. Seul évènement d'ampleur du secteur sur

les deux dernières années en Europe, SOLUTRANS 2021 sera sans conteste le rendez-vous de la reprise et l'unique rendez-vous international de l'innovation et de l'information sur les solutions les plus pertinentes de la filière camion, au service de chacun.

L'édition 2021 de SOLUTRANS délivrera un grand message d'optimisme et de dynamisme de tous les acteurs de la filière. La période actuelle, si incertaine soit-elle, laisse entrevoir beaucoup de signaux positifs, générant une forte confiance en l'avenir. Raison pour laquelle les plus grandes entreprises françaises et internationales ont déjà choisi SOLUTRANS pour montrer leurs actualités et nouveautés.

Côté nouveautés, SOLUTRANS 2021 sera à la hauteur de sa promesse de présenter des *Solutions Durables et connectées pour une Filière de Transport Responsable*. A commen-



cer par le lancement du SOLUTRANS DIGITAL SHOW (voir ci-contre). Les autres nouveautés sont à découvrir sur www.solutrans.fr

FFC

FILIÈRE

Une aide de 50 000 euros pour l'achat d'un véhicule industriel électrique

Le 15 décembre, la FFC et son président, Patrick CHOLTON, participaient à un conseil interministériel pour le développement et l'innovation dans les Transports. Cette réunion, organisée à l'initiative de Jean Baptiste DJEBBARI, ministre des Transports, et Agnès PANNIER-RUNACHER, ministre déléguée chargée de l'Industrie, avait pour objet de présenter la stratégie des pouvoirs publics en matière de développement de la filière VI-VU en France.

Afin d'encourager le développement des véhicules lourds zéro émission, 100 M€ du plan France Relance seront dédiés au soutien à l'acquisition de camions, autobus ou autocars fonctionnant à l'électricité ou à l'hydrogène, pour les deux prochaines années. Les montants annoncés sont de 50 000€ pour les camions et de 30 000€ pour les autobus et autocars. Cette nouvelle aide est cumulable avec le dispositif du suramortissement pour les véhicules lourds utilisant des énergies propres, qui a été récemment prolongé jusqu'au 31 décembre 2024 dans le projet de loi de finances, jusqu'à 100 000€.

La FFC inaugure son studio TV

La Fédération Française de Carrosserie a inauguré mi-décembre son studio TV avec un premier direct. Le thème des prêts et subventions avait été choisi pour lancer ce nouveau moyen de communication pour la Fédération, porte-parole de la filière du véhicule industriel.

Lors de ce « Grand Direct », diffusé depuis le studio installé au sein même de la FFC, Patrick CHOLTON, son président, a rappelé : « en temps de crise, nous souhaitons mettre les moyens en terme d'outils de communication. C'est pour cette raison que j'ai voulu mettre en place ce studio TV qui puisse nous permettre de communiquer facilement avec nos adhérents et l'ensemble des acteurs de la filière VI. L'idée était de proposer un nouveau service non seulement au niveau des branches de notre fédération mais aussi de nos adhérents et des exposants de nos salons puisque nous sommes aussi

FFC

COMMUNICATION



propriétaires de salons. Rappelons-le, la FFC est porte-voix de la filière mobilité. »

Thibault NIVIERE, expert en prêts et subventions et partenaire de la FFC, était l'invité de ce premier direct. L'occasion de passer en revue les nombreux prêts et subventions proposés en France, durant cette période troublée pour les professionnels de la filière. D'autres émissions sont d'ores et déjà programmées à partir du mois de janvier et durant toute l'année 2021. A retrouver sur la chaîne Youtube de la FFC.

Bruno LE MAIRE présente le plan de soutien aux entreprises françaises exportatrices chez le carrossier constructeur KLUBB

Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance a choisi de présenter le Plan de Soutien aux Entreprises Françaises Exportatrices lors d'une table-ronde organisée le 30 septembre 2020 à l'issue de la visite officielle de l'usine KLUBB de Ferrières en Brie ce jour.

Accompagné de Franck RIESTER, Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères, chargé du commerce extérieur et de l'attractivité et Alain GRISET, Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Économie, chargé des petites et moyennes entreprises, Bruno LE MAIRE a abordé les outils simples conçus pour accompagner les entreprises françaises dans leur développement international :

- chèques export,
- chèques VIE,
- aide à la prospection...

Henri BOURRELLIS, Directeur Export de KLUBB a déclaré à l'occasion de cette visite ministérielle : « *L'export est un axe stratégique pour notre société. La crise sanitaire représente un frein violent à nos perspectives de développement dans ce secteur, même si nous continuons à travailler sur les pistes détectées, notamment avec Business France, avant l'apparition du Coronavirus. Ce plan de relance représente un soutien important face aux conséquences immédiates de la crise et permettra de faciliter un rebond à l'international après la crise* ».

« *Nous sommes fiers de voir nos efforts et notre travail reconnus dans le cadre de cette visite officielle de notre usine de Ferrières en Brie.* » ajoute Julien BOURRELLIS, Président de KLUBB.

KLUBB France (anciennement dénommée TIME France SAS) est une société de KLUBB Group, un groupe familial qui capitalise sur plus de 20 ans d'expérience dans le marché de la nacelle élévatrice. Avec un chiffre d'affaires de plus de 104M€ et plus de 400 colla-



borateurs, KLUBB Group, dirigé par Monsieur Julien BOURRELLIS, est l'un des leaders de son secteur en Europe.

La FFC CONSTRUCTEURS se félicite du choix de cette visite par le Ministre

de l'Économie, des Finances et de la Relance chez l'un de ses adhérents et de ces premières mesures d'accompagnement des entreprises à l'export.

Signalisation angles morts : nouvelle obligation 2021

Dans le cadre de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) votée en 2019, le législateur a souhaité que les véhicules de plus de 3,5 tonnes de PTAC, neufs et usagés fassent l'objet d'une signalétique indiquant les lacunes dans le champ de vision du conducteur susceptibles de constituer des zones dangereuses pour les autres usagers de la route.

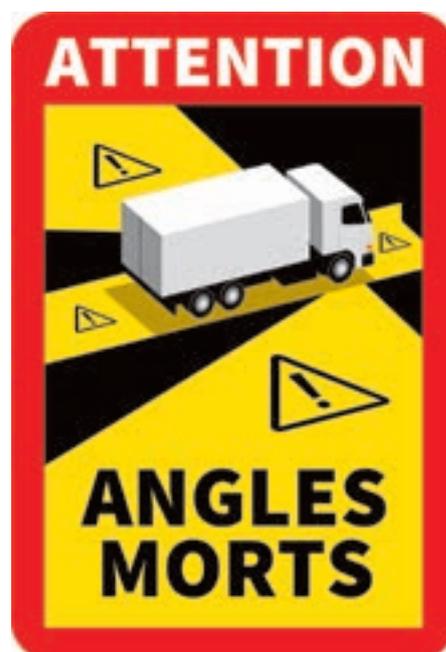
Cette obligation cible tout particulièrement les usagers vulnérables regroupant les piétons, et cyclistes et utilisateurs d'engins de déplacement personnels, qui peuvent être exposés à un danger immédiat aux abords d'un tel véhicule, notamment en milieu urbain. Cette information a pour vocation d'informer les autres usagers de la route, et sera complétée à l'avenir par la généralisation des systèmes de détections de présence dans les angles morts qui sont des dispositifs d'informations destinés au conducteur du véhicule.

Cette mesure comporte de très rares exemptions et les véhicules venus de l'étranger ou en transit sont soumis à la même obligation, à l'exception de

ceux qui disposeraient d'une signalétique ayant le même objet.

Sans attendre la publication de l'arrêté spécifique relatif à de la signalisation 'angles morts' applicable au 1^{er} janvier 2021 et conformément aux annonces sur ce dossier durant les réunions de sections depuis plusieurs mois, la FFC CONSTRUCTEURS a mis à disposition de ses adhérents depuis le 19 novembre 2020 une fiche technico-réglementaire dédiée notamment aux règles en matière de positionnement et précisant les dérogations pour certaines configurations de véhicule.

Les adhérents peuvent télécharger ce document afin de connaître les emplacements exacts de pose de la signalisation sur le site de la FFC CONSTRUCTEURS. Les modèles graphiques de signalisation en haute définition y sont également téléchargeables. La FFC CONSTRUCTEURS a par ailleurs diffusé un tutoriel repris par les principales organisations professionnelles regroupant des propriétaires des véhicules concernés : Transport et logistique, chargeurs, transport de



voyageurs, travaux publics... Cette vidéo reprend la synthèse des obligations en matière de signalisation des angles morts.

En complément d'information, le Ministère de la transition écologique indique qu'il est possible pendant une période transitoire de 12 mois de considérer conformes les véhicules disposant d'une signalétique différente des modèles et que celle-ci sera considérée comme satisfaisante pendant cette période.

Nous invitons toutefois les adhérents de la FFC CONSTRUCTEURS à utiliser dès à présent les modèles conformes au projet de texte afin de ne pas être contraints de modifier la signalisation sur ces véhicules au terme de la période de tolérance.



Le réseau AXIAL rejoint la FFC

Après plusieurs mois d'échanges constructifs, le réseau AXIAL a signé pour plusieurs années un partenariat avec l'activité Carrossiers-Réparateurs de la FFC Mobilité Réparation et Services.

Lors du salon Equip Auto 2019 en octobre dernier, la Fédération Française de Carrosserie a largement accueilli ses adhérents dans un cadre convivial et professionnel. Une exposition de choix pour présenter les trois branches de la FFC, Carrossiers-Constructeurs, Equipementiers et Mobilité Réparation et Services.

L'enseigne AXIAL, créée en 1986 par la FFC pour les carrossiers indépendants, exposait elle aussi. Bien qu'elle se soit éloignée peu à peu de celle-ci au fil des années, elle s'est montrée particulièrement intéressée par les services proposés par la FFC Mobilité Réparation et Services.

Après plusieurs mois d'échanges et de tests, Axial a donc signé pour plusieurs années un partenariat avec la FFC Mobilité Carrossiers-Réparateurs. La Fédération apportera désormais à un tarif négocié son panel de services à la carte aux



sites du réseau de carrosserie qui le souhaite.

Jean Pierre RICAUD Président du réseau déclare : « Ce nouveau panel de services doit permettre d'apporter des réponses pertinentes aux interrogations de nos adhérents et aussi donner envie aux futurs adhérents de nous rejoindre ».

Accélération de la digitalisation à la FFC Mobilité Réparation et Services

La FFC Mobilité Réparation et Services, toujours plus proche de ses adhérents, décline aujourd'hui son outil de gestion des dossiers de cession de créance « TRIBU » sur tablette numérique.

La FFC Mobilité Réparation et Services poursuit la dématérialisation de son outil de cession de créance TRIBU en offrant dès ce jour aux carrossiers et spécialistes du vitrage une déclinaison sur tablette numérique.

Cette nouvelle fonctionnalité correspond à une évolution des usages dans les ateliers, et donc à l'attente des utilisateurs. En effet, certains réparateurs effectuent des réparations directement chez les clients tandis que d'autres pratiquent la réception dite « active », consistant à faire le tour du véhicule en présence du client. Il fallait donc proposer un process d'utilisation de TRIBU plus flexible. Désormais, la signature de l'ordre de réparation, de la cession de créance, du nantissement de créance et de la feuille de prêt du véhicule de remplacement sont possibles rapidement et simplement, sans support papier.

Rappelons que, malgré la crise sanitaire, le succès et le développement de la cession de créance ne se démentent pas chez les adhérents de la FFC Mobilité Réparation et Services. L'outil TRIBU, créé par la FFC, a enregistré pas moins de 16 000 dossiers en 2020, offrant ainsi le règlement direct

à ses adhérents non agréés par les compagnies d'assurance.

La FFC Mobilité Réparation et Services développe actuellement d'autres fonctionnalités pour sa plateforme TRIBU, disponibles dès le printemps prochain.



La FFC Mobilité Réparation et Services change de médiateur

Fidèle à son rôle d'assistance auprès de ses adhérents, la FFC Mobilité Réparation et Services vient de référencer Easy Médiation pour gérer les éventuels litiges survenant entre clients et réparateurs.

Il est important de rappeler que la mise à disposition d'un service de médiation est obligatoire depuis Janvier 2016, pour tous les professionnels. Concrètement, cela signifie que le carrossier-réparateur doit indiquer, de manière visible et lisible, les coordonnées du médiateur mandaté, dans tous ses supports de communication avec les clients, à savoir site internet, conditions générales de vente (CGV), devis, bons de commande, factures...

«Sont concernés les litiges portant sur l'exécution d'un contrat de vente ou de fourniture de services, opposant un consommateur à un professionnel.

Pour qu'un litige de consommation puisse être examiné par le médiateur, le consommateur doit justifier qu'il a effectué au préalable une réclamation écrite faite auprès du professionnel ou de son service clientèle et doit garder une preuve écrite des démarches effectuées et restées sans suite.»

Le non-respect de ce dispositif est passible d'une amende administrative de 3 000 € maximum pour une personne physique, 15 000 € pour une société.



Pour joindre le nouveau service de médiation de la FFC, il suffit aux clients qui le désirent de se connecter au site <https://mediation.ffc-carrosserie.org/>, et de remplir en ligne un pré-dossier de médiation.

Les réseaux Auto Glass et Euro Pare-brise rejoignent la FFC

Les réseaux de spécialistes du vitrage Auto glass et Euro Pare-brise entrent aujourd'hui à la FFC Mobilité Réparation et Services, pour bénéficier de ses nombreux services à valeur ajoutée.

La FFC Mobilité Réparation et Services est heureuse d'accueillir dans ses rangs les réseaux de spécialistes de vitrage Auto glass et Euro Pare-brise, fort de leurs 30 centres. Ils rejoignent ainsi la famille FFC et bénéficieront à ce titre de ses services, notamment ceux de la plateforme informatique TRIBU, dédiée à la gestion simplifiée des dossiers de cession de créance. Ils accéderont également à FFC EXPERTS, le service d'assistance notariale, fiscale, sociale et juridique de la FFC, qui les accompagnera dans les problématiques de gestion quotidienne de leur activité.

Grâce à leur adhésion à la FFC Mobilité Réparation et Services, les franchisés Auto glass et Euro Pare-



brise rejoignent une organisation professionnelle de référence. Pour Said BENZAHI, Président d'Auto glass et Chedli SAHNINE, Président d'Euro Pare-brise : « La FFC va apporter aux réseaux un support juridique et une aide précieuse concernant le suivi des dossiers de cession de créance. » Patrick NARDOU, Président de la FFC Mobilité Réparation et Services, déclare pour sa part : « Nous sommes heureux d'accueillir les réseaux Auto glass et Euro Pare-brise dans la grande famille des spécialistes du vitrage que regroupe la FFC. Le dynamisme et le professionnalisme des adhérents Auto glass et Euro Pare-brise constitueront un atout de

choix dans le développement de notre branche « bris de glace ». »

Pour rappel, les réseaux Auto glass et Euro Pare-brise ont été créés en 2019 et en 2020. Ils comptent à ce jour 30 centres, et 10 nouveaux franchisés sont en attente de lancement, dont 4 dès le premier trimestre 2021.

Leur ambition consiste à développer leur réseau de franchisés au niveau national. Avec plus de 750 interventions par mois, ils représentent déjà une force d'achat leur permettant de négocier des conditions avantageuses auprès de leurs fournisseurs.